Déclaration préalable des membres représentant le personnel
lors de la réunion du CHSCT local du site de Bordeaux, le 24 novembre 2017

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT,

Je suis chargé en tant que secrétaire de vous lire cette déclaration préalable au nom des membres du collège des représentants des agents.

Nous avons décidé de participer aujourd'hui à cette réunion du CHSCT parce qu'il s'agit d'une instance importante du dialogue social au sein de la collectivité.
Cette décision s'est prise à l'issue d'une longue discussion où les avis se sont exprimés tant pour le boycott que pour la participation, et ceci entre les trois CHSCT(s) locaux.

Nous avons pris cette décision malgré ce qui s'est passé le 13 novembre à la réunion du Comité du dialogue social à Bordeaux, qui aurait pu nous conduire à boycotter la réunion de ce jour.
Cela met en cause une part importante du travail réalisé au cours d'une vingtaine de réunions et plusieurs dizaines d'heures de débat depuis le début de 2017, par les représentant-e-s du personnel et par les représentant-e-s de la DRH
Il n'est pas question pour nous d'aborder ici le fonds des sujets qui ont été débattus le 13 novembre et qui concernent l'harmonisation des droits sociaux, mais bien d'alerter les représentant-e-s de la collectivité au CHSCT sur l'atteinte qui a été portée au dialogue social dans son ensemble et à ses conséquences.
Chaque CHSCT a fait sa déclaration préalable selon sa propre sensibilité face à cette situation mais nous en partageons le sens commun.

Nos amis de Poitiers, dans un long rappel de toutes les souffrances et frustrations endurées, plaident au final, afin de retrouver la sérénité, pour que les agents de la collectivité se conforment à la lettre au temps de travail qui sera en vigueur, et ne fassent pas une minute de travail supplémentaire, en les invitant à ré-apprendre à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle, et en les incitant fortement à faire des demandes de télétravail dans cette optique.

Nos camarades de limoges affirment que « Le dialogue social implique un respect mutuel entre les parties, or les représentant-e-s du personnel n'ont pas été respecté-e-s. En effet, la proposition de l'exécutif, qui a été à la base de la discussion sur le régime indemnitaire, depuis plusieurs mois, a été brutalement remise en cause le 13 novembre, alors qu'elle nous avait été présentée comme ayant fait l'objet d'une validation préalable par le Président, ce qui n'était manifestement pas le cas »

Ici à Bordeaux, nous nous inscrivons dans cette expression commune, en vous alertant. Sans confondre les domaines de compétences du CT et du CHSCT, nous savons qu'outre les conditions de travail, les conditions d'emploi (rémunérations, temps de travail, politique sociale) impactent largement le bien –être au travail, le sens même de l'engagement de chaque agent.

Notre avis partagé, est que tout cela met en cause gravement la confiance que nous pouvons avoir vis-à-vis de l'exécutif et de la parole qu'il porte.
Notre crainte partagée est que tout cela pourrait conduire, sans que nous le voulions, les CHSCT(s) à ne devenir que des succursales de recueil du mal-être. Et ainsi à les détourner pour longtemps de leur fonction première en termes de prévention primaire. Bien entendu, nous ne nous résignons pas et nous nous employons à mobiliser les agent-e-s afin de faire bouger les lignes.

Contrairement à notre employeur, nous croyons au dialogue social, c'est tout le sens de notre participation à la réunion du CHSCT aujourd'hui.

Le secrétaire du CHSCT local de Bordeaux.